

Lutter contre les pollutions diffuses

Favoriser le développement de l'agro-écologie

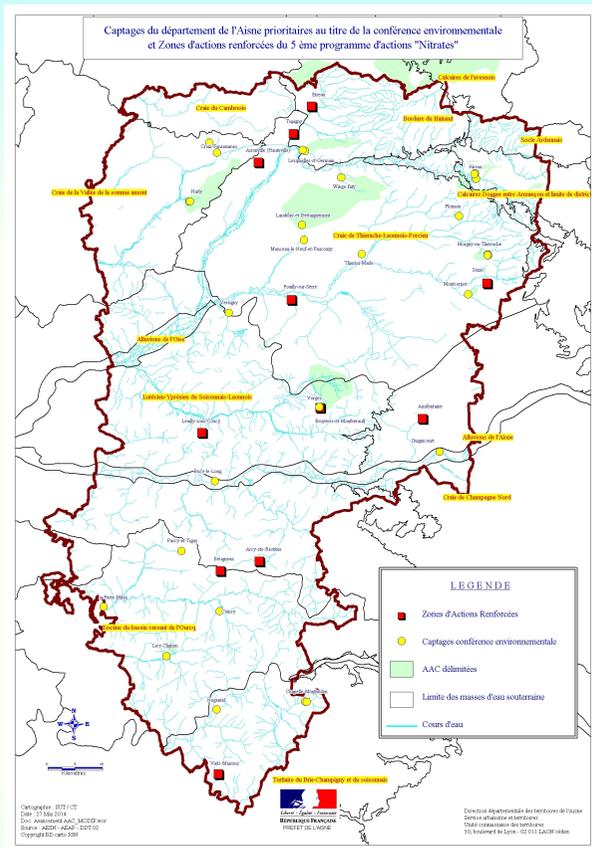
Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau

Rétablir la continuité écologique

Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé de l'Aisne 2013-2015

Pour atteindre les objectifs environnementaux des SDAGE :
Œuvrer en faveur du bon état des eaux superficielles et souterraines axonaises

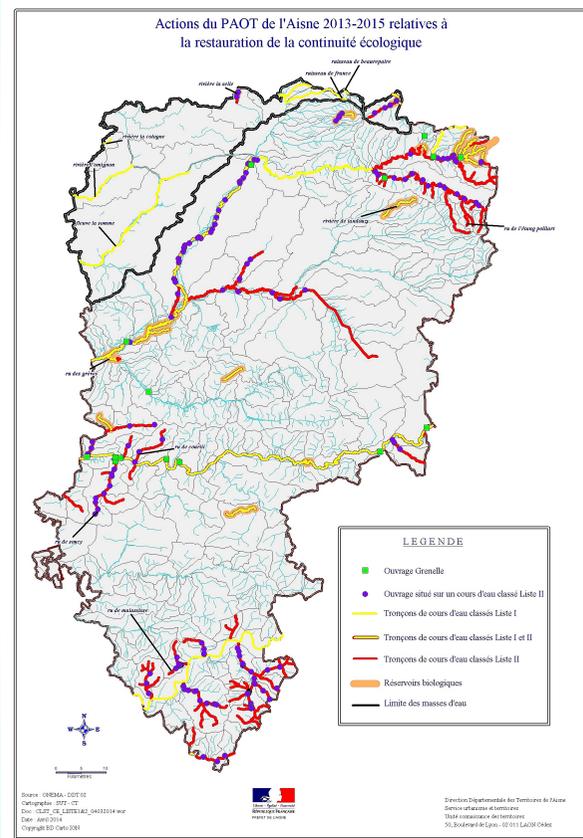
Les démarches de rétablissement de la continuité écologique d'ici 2018 sont entreprises auprès des propriétaires de 172 ouvrages hydrauliques. Des opérations d'entretien et / ou de restauration des cours d'eau sont également encouragées



Le secteur agricole réalise de nombreux efforts pour réduire son empreinte écologique depuis plus de 20 ans. Il convient de poursuivre le développement de pratiques agro-écologiques afin de favoriser la baisse du recours aux intrants (azote et pesticides), en particulier sur les aires d'alimentation des captages prioritaires au titre de la conférence environnementale



Captage Grenelle de Landifay-et-Bertaignemont



Crédits photographiques : DDT 02 ; Conseil général de l'Aisne ; Union des Syndicats d'Aménagements et de Gestion des Milieux Aquatiques de l'Aisne
Réalisation : DDT 02 – juin 2014 – Tous droits réservés
ddt@aisne.gouv.fr



Ouvrage Grenelle du Seuil du Pont d'Elle – Avant et après travaux



L'Artoise, affluent du Gland en amont d' Hirson



Champ de moutarde, exemple de couvert intermédiaire permettant de piéger les nitrates après la récolte des cultures

